

Plan Local d'Urbanisme Pièce 4.1 Plan de Zonage au 1/10.000

Mise en compatibilité
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral
en date du :

Les informations présentes sur ce document sont données à titre indicatif, pour plus d'informations se reporter aux documents approuvés et signés. Document d'urbanisme, annexé, joint à la consultation.

1:10 000

Conception Florence Lude - 25/03/2022

Source : DGFIP - Cadastre 2020 (données de l'Etat révisées 0)
Source : BD Carthage - Copropriété d'Agglomération de Beauvais - Droits réservés - Reproduction interdite.
Source : BD Carthage - Copropriété d'Agglomération de Beauvais - PLS de la commune de Beauvais - Droits réservés - Reproduction interdite.

- UA : Zone correspondant à l'hyper centre à vocation principale d'habitat et de commerce.
 - UB : Zone correspondant au centre ville et à ses faubourgs. Cette zone comprend 5 secteurs : UBa,UBb (dont le sous secteur UBb1),UBc,UBd,UBe (dont le sous secteur UBe1)
 - UC : Zone de constructions d'habitat collectif à plusieurs niveaux. Cette zone comprend 2 secteurs : UCa,UCb
 - UD : Zone de constructions aérées à vocation dominante d'habitat pavillonnaire. Cette zone comprend 5 secteurs : UDa,UDb (dont le sous secteur UDb1),UDc,UDd,UDe
 - UGV : Zone correspondant à l'aire d'accueil des gens du voyage.
 - UMH : Zone de protection correspondant au centre historique de Beauvais et au secteur de l'ancienne Maladrerie Saint Lazare.
 - USL : Zone destinée à accueillir les constructions à usage sportifs et de loisirs.
 - URU : Zone de rénovation urbaine. Cette zone comprend 3 secteurs : URUa,URUc,URUb
 - 1AUH : Zone d'extension urbaine à vocation dominante d'habitat. Cette zone comprend 2 secteurs : 1AUHa,1AUHb
 - Ucp : Zone correspondant au centre pénitentiaire.
 - Zone UE : Zone à vocation d'activités économiques. Cette zone comprend 5 secteurs : UEa,UEb (dont les sous secteurs UEb1,UEb2), UEc (dont les sous secteurs UEc1,UEc2),UEag,UEh
 - UR : Zone mixte de reconversion urbaine. Cette zone comprend 3 secteurs : URa,URb,URc
 - 1AU Novaparc,1AUE : Zone d'extension urbaine à vocation dominante d'activités économiques (dont le secteur 1AUEag à vocation agricole)
 - 1AUR : Zone de reconversion urbaine à vocation mixte habitat - activité. Cette zone comprend 1 secteur : 1AURb.
 - 2AU : Zone peu ou pas équipée à urbaniser à moyen ou long terme.
 - A : Zone agricole.
 - N : Zone naturelle.
 - NSL : Zone destinée à accueillir des constructions et installations à usage sportifs et de loisirs à proximité des zones urbaines.
 - NJ : Zone réservée à l'aménagement des jardins collectifs (tels que les jardins familiaux).
 - NPR : Zone de protection renforcée correspondant à la zone Natura 2000.
 - Uvf : Zone ferroviaire
 - Emplacement réservé
 - Orientation d'aménagement et de programmation
 - Périmètre en attente d'un projet d'aménagement global au titre du L.151-41-5° du code de l'urbanisme
 - Boisement protégé au titre de L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Limite d'implantation des constructions - Recul 30 m
 - Installation Classée pour la Protection de l'Environnement - Périmètre Z1
 - Installation Classée pour la Protection de l'Environnement - Périmètre Z2
 - Zone exposée à des effets irréversibles ou indirects (SEI) dans le cas d'un épandage de gaz liquéfiés N2 par rupture de réservoirs adjacents
 - Zone exposée à des effets létaux (SEL) dans le cas d'un épandage de gaz liquéfiés O2 par rupture de réservoirs adjacents
 - Zone exposée à des effets létaux significatifs (SELS) dans le cas d'un épandage de gaz liquéfiés O2 par rupture de réservoirs adjacents
 - Changement de destination L.151-11
 - Fatrimoine bâti protégé L.151-19
 - Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique L.151-23 du code de l'urbanisme
- Index 36 : Mise en compatibilité au ZAC Beauvais Vallée du Thérain
Index 35 : Modification Simplifiée au 17/12/2021
Index 34 : Modification Simplifiée au 01/10/2021
Index 33 : Mise à jour au 06/01/2020 (annexe 7 - plan des ZAC)
Index 32 : Mise à jour au 15/07/2019 (annexe 6 - Servitudes d'Utilités Publiques - Canalisations transport de gaz)
Index 31 : Modification Simplifiée au 22/03/2019 (OAP ZAC Beauvais Vallée du Thérain)
Index 30 : Modification au 04/02/2019
Index 29 : Mise à jour au 27/02/2018 (annexe 6 - Servitudes d'Utilités Publiques - Protection captages d'eau potable)
Index 28 : Modification au 06/10/2017
Index 27 : Mise à jour au 07/07/2017 (annexe 6 Servitudes d'Utilités Publiques - Lyoë Félix Faure - MH)
Index 26 : Mise à jour au 02/06/2017 (annexe 6 Servitudes d'Utilités Publiques - règlement local de publicité)
Index 25 : Mise à jour au 11/10/2016 (annexe 7 - ICFE)
Index 24 : Révision au 28/09/2016
Index 23 : Modification au 15/10/2015
Index 22 : Modification au 13/04/2015
Index 21 : Mise à jour au 30/01/2015 (annexe 6 Servitudes d'Utilités Publiques - servitude de restriction d'usage rue du Pont Laverture - annexe 8 annexes sanitaires)
Index 20 : Modification au 03/07/2013
Index 19 : Mise en compatibilité DUP pour le théâtre au 06/06/2013
Index 18 : Révision Simplifiée avenue de Flandres Dunckerke 40 au 21/12/2012
Index 17 : Modification Simplifiée au 29/11/2012
Index 16 : Modification Simplifiée au 28/09/2012
Index 15 : Mise à jour au 18/07/2012 (annexe 7 PEB)
Index 14 : Modification ZAC Ecozone au 06/07/2012
Index 13 : Modification au 13/04/2012
Index 12 : Mise en compatibilité DUP pour la construction du Centre Pénitentiaire au 09/01/2012
Index 11 : Mise en compatibilité DUP pour la déviation de Troisseroux au 16/08/2011
Index 10 : Mise à jour au 15/06/2011 (annexe 6 Servitudes d'Utilités Publiques 6.1, 6.2, 6.4)
Index 9 : Révision Simplifiée Kiosque de la gare au 28/05/2011
Index 8 : Modification au 17/12/2010
Index 7 : Mise en compatibilité DUP pour la mise en conformité de l'aéroport au 15/10/2010
Index 6 : Mise en compatibilité DUP pour la création d'un giratoire sur la RD308 au 04/05/2010
Index 5 : Mise à jour des annexes - Pièce 7 1-V-6) Z.A.C au 23/04/2010
Index 4 : Révision Simplifiée LaSalle au 25/09/2009
Index 3 : Mise en compatibilité DUP relative à la mise en conformité de l'aéroport de Beauvais-Tillé au 08/05/2009
Index 2 : Mise à jour au 30/01/2009 (annexe 6 Servitudes d'Utilités Publiques 6.1, 6.2, 6.4)
Index 1 : Mise à jour au 07/03/2008 (annexe 7 - Obligations et Informations Diverses 7.1-1-1 Droit de préemption Urbain)
Index 0 : Approbation au 12/07/2007

